

USURPATION
D'IDENTITÉ

ASSUREZ-VOUS DE L'IDENTITÉ DE VOTRE INTERLOCUTEUR.



**L'habit ne fait pas le moine : restez vigilant aux
risques d'usurpation d'identité aussi bien dans
votre vie professionnelle que personnelle**

Des individus malveillants peuvent vous mettre dans une situation de stress ou d'urgence et vous demander des actions inhabituelles comme par exemple le fait d'effectuer un virement d'argent important en se faisant passer pour votre directeur ou président. Dans cette arnaque, l'arnaqueur utilise un rapport d'autorité pour vous inciter à réaliser l'action sans vous laisser le temps de faire les vérifications habituelles. Gardez votre sang froid, calmez le jeu et éliminez les doutes en vérifiant l'information auprès d'une autre personne et référez-vous à vos procédures avant toute action.



CAPSI

Cellule d'Appui à la Protection des Systèmes d'Information